



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 26 FÉVRIER 2019
À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Jean-Philippe Côté
Mme Julie Rochon
M. Gilles Warren
M. Olivier Lefebvre
M. Tommy Jones

Richard Fortin, conseiller technique

Autre(s) présence(s) :

Personne(s) absente(s) :

Mme Alice Dignard

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal
- 4. Sujets**
 - 4.1 Point de discussion - Poursuite des travaux visant à définir les critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport et proposer des principes, des critères et des mécanismes de contrôle
 - 4.2 Point de discussion - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage aux fins de créer la zone commerciale C-118 (secteur Maelstrom)
 - 4.3 Point de discussion - Mont Tourbillon : projet de construction d'un bâtiment mixte résidentiel et commercial
 - 4.4 Point de discussion - Suivi du conseil
- 5 Date de la prochaine réunion du CCU
- 6. Varia**
 - 6.1 Varia
- 7 Levée de l'assemblée



1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 13 février a été accepté.

4.1 Point de discussion - Poursuite des travaux visant à définir les critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport et proposer des principes, des critères et des mécanismes de contrôle

Aucune recommandation.

4.2 Point de discussion - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage aux fins de créer la zone commerciale C-118 (secteur Maelstrom)

Aucune recommandation.

4.3 Point de discussion - Mont Tourbillon : projet de construction d'un bâtiment mixte résidentiel et commercial

Suite a un examen du projet révisé, le comité est d'avis qu'il n'y a pas dans ce qui est déposé des éléments pouvant les convaincre que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme actuellement en vigueur. L'avis du comité reste donc similaire au rapport du 12 septembre 2018.

4.4 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation.

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 13 mars 2019.



6.1 Varia

Aucun

7. Levée de l'assemblée

Clôture de la réunion à 22h00.

Marie Ignaczak, présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire